

GERALD DARMANIN MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

Paris, le 26 février 2020 N°978

Gérald DARMANIN félicite les douaniers d'Hendaye pour une saisie exceptionnelle de 175 kg de méthamphétamine

Le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, félicite les agents de la brigade des douanes d'Hendaye pour la saisie de 175 kg de méthamphétamine réalisée le 16 février. Cette prise dépasse les quantités totales de méthamphétamine interceptées en 2018 (108,9 kg sur un total de 184,06 kg d'amphétamines). La méthamphétamine, dérivé synthétique de l'amphétamine, se distingue par ses effets particulièrement puissants et durables et par son potentiel addictif.

Le 16 février, les douaniers de la brigade d'Hendaye ont sélectionné sur l'autoroute A63, dans le sens sud/nord un ensemble routier avec deux personnes à bord. Le chauffeur interrogé, déclare venir de Madrid et se rendre dans le nord de la France. Les agents décident de procéder à l'examen du chargement. Lors de la fouille de la remorque, ils constatent la présence de 18 cartons non dissimulés. A l'ouverture, ils découvrent dans neuf d'entre eux de l'herbe de cannabis et dans les neuf autres de la méthamphétamine. Au total, 175,32 kg de méthamphétamine et 107,18 kg d'herbe de cannabis sont extraits du chargement pour une valeur totale estimée sur le marché de la revente au détail à plus de 10 millions d'euros.

Les deux chauffeurs ont été immédiatement placés en retenue douanière puis remis aux services de police à l'issue de la procédure. La JIRS de Bordeaux a été saisie du dossier.

Le 30 janvier dernier, la même brigade avait intercepté 40 kg d'amphétamines.

Gérald DARMANIN, ministre de l'Action et des Comptes publics a déclaré : « Quelques jours à peine après leur prise d'amphétamine, j'ai grand plaisir à féliciter une nouvelle fois les douaniers d'Hendaye pour cette prise de méthamphétamine. Je note avec satisfaction et fierté que leur mobilisation au service de la santé et de la sécurité de nos concitoyens ne faiblit pas. Je salue le rôle déterminant joué par la douane dans la lutte contre les trafics de produits stupéfiants et plus largement dans le combat contre la criminalité organisée ».

POUR ALLER PLUS LOIN

L'album photos : https://www.flickr.com/gp/douanefrance/cag6Ms

Les informations de l'OFDT sur ecstasy et amphétamines : https://www.ofdt.fr/produits-et-

addictions/de-z/ecstasy-et-amphetamine/
La saisie du 30 janvier 2019 : cliquer ici

Crédit images : Douane française

Contact presse:

Cabinet de Gérald DARMANIN 01 53 18 45 03 presse.macp@cabinets.finances.gouv.fr

Douane 09 70 27 58 53

